

La Direction recule face à la CFDT/FGAAC

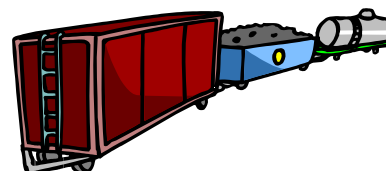


Suite à la DCI du 20 novembre 2009 et au dépôt d'un préavis de grève, la délégation CFDT/FGAAC a de nouveau été reçu par la Direction Fret Nord le 9 décembre 2009.

A l'issue de cette conciliation, les points suivant ont été obtenus.



- Les Prises de Service délocalisées des CRML de GSY effectuant de la ligne resteront sur l'UT.



- Des charges de travail supplémentaires ont été obtenues suite à la réactivité de la DCI du 20 Novembre.
- Une charge Arcelor à venir sera attribuée à LDV en priorité et sera remise progressivement à GSY dès que LDV reprendra de la charge.
- Un trafic de poutrelles Anvers → Thionville effectif dès janvier 2010, ces charges seront étudiées avec un montage via LDV avec possibilités de rhabiller des EV de Somain.
- Les journées dont les montages ne sont pas réglementaires seront remises en conformité.



- La CFDT/FGAAC obtient le maintien de la PMJR du roulement si l'agent descend du roulement suite à la baisse de charge, sur les JFC, Visites de ligne, formation etc..., jusqu'au retour de celui-ci dans son roulement.
- Les roulements qui étaient Grand Axe resteront GA en accord avec l'Inspecteur Prime.
- Les parcours professionnels des TA et TB seront mis en place.